

# **D. E.A. E. S**



## DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Décret et arrêté du 29 janvier 2016. Instruction du 25 octobre 2016

**OBJECTIFS** 

Acquérir les connaissances, les compétences techniques et relationnelles pour accompagner la personne au quotidien, coopérer avec l'ensemble des professionnels d'une équipe, et participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne. Se préparer aux épreuves du Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

**PUBLIC** 

Demandeurs d'emploi, poursuite de parcours scolaire, ayant satisfait aux **épreuves d'admissibilité et d'admission**. (Voir dispenses possibles règlement d'admission).

**PREREQUIS** 

18 ans minimum, être mobile et autonome, avoir validé le projet par une immersion professionnelle ou une expérience personnelle. Pas de diplômes préalable requis, aptitudes à la communication

écrite et orale. Aptitudes physiques : bonne santé générale.

Aptitudes comportementales : goût pour le travail avec les personnes fragiles, avoir le sens de la communication et de l'empathie, le respect de la ponctualité et de l'assiduité, la capacité à s'organiser dans les tâches de la vie quotidienne, avoir le sens de l'observation pour détecter les signes préoccupants et le sens des responsabilités

pour y faire face ou alerter.

**DUREE** 525 heures en centre, 840 heures en stage pratique

**DATES** 2018

SELECTION: Information

**Information collective et épreuve d'admissibilité :** Epreuve d'une durée de 1 h 30 maximum consiste en un questionnaire comportant 10 questions portant sur l'actualité sociale, médico-sociales, économiques et éducatives.

**Epreuve d'admission : E**ntretien de 30 minutes sous la responsabilité d'un formateur et d'un professionnel, à partir d'un questionnaire ouvert renseigné par le candidat avant l'épreuve.

#### **CONTENUS**

Quatre domaines de formation qui vont se décliner en un socle commun et trois enseignements de spécialité.

# <u>Domaine de formation 1</u> – Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale - Connaissance de la personne - Tronc commun – 126 heures

Politiques publiques et lois régissant le secteur social et médico-social. L'Etat, les services centraux et territoriaux de la cohésion sociale, les institutions et services. Les personnes accompagnées, vieillissement et / ou handicap, pathologies. Participation. Ethique et déontologie. Développement de la personne dans ses différentes dimensions.

Situations d'exclusion sociale et construction de l'identité professionnelle

### Spécialité Accompagnement de la vie à domicile 14h.

Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective 14h : organisation du secteur et qualité du service

Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 14h : organisation du système éducatif, repères scolaires, périscolaires et de loisirs, réglementation spécifique applicable aux élèves en situation de handicap, construction de l'identité professionnelle

# <u>Domaine de formation 2</u> - Accompagnement de la personne au quotidien et dans la proximité – Tronc commun 98 h

Observation, écoute et sens de la relation. Notions de dépendance, d'autonomie. Notions de santé. Ergonomie, déplacements et transferts. La personne et son rapport à la nourriture, les rythmes du sommeil, les fonctions d'élimination. Respect de l'intimité, de la vie affective et sexuelle, des rythmes de vie et de la culture. Communication, Techniques éducatives favorisant la participation de la personne, et le maintien de son autonomie. PSC1. Ateliers pédagogiques de Professionnalisation et de Construction de l'identité professionnelle.

**Spécialité Accompagnement de la vie à domicile 63 h :** Alimentation et cuisine, Entretien du cadre de vie, du linge : techniques et principes, Budget, accompagnement aux soins, à la toilette, aux déplacements, aux moments de repas.

**Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective 63 h** : Notions d'hygiène et de sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge, accompagnement aux soins, accompagnement fin de vie.

Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 63h : Hygiène et sécurité des lieux, incidence du handicap sur les apprentissages, démarche inclusive, conséquence de la situation de handicap sur l'environnement scolaire et éducatif.

### Domaine de formation 3 - Coopérer avec l'ensemble des professionnels -

#### **Tronc commun 63 heures**

Travail en équipe et organisation, transmissions et communications professionnelles, Participation aux projets personnalisés

**Spécialité Accompagnement de la vie à domicile 28h :** Complémentarité de l'intervenant à domicile avec les autres professionnels, participation au projet personnalisé, gestion des situations de violence et d'agressivité. Prévention et repérage des situations de maltraitance. Contexte professionnel.

Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective 28h: Intervention en structure en lien avec l'équipe pluri-professionnelle, participation au projet personnalisé, gestion des situations de violence et d'agressivité, Prévention et repérage des situations de maltraitance, Contexte professionnel.

Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 28 h : Intervention en milieu scolaire, participation au projet personnalisé, gestion des situations de violence et d'agressivité, Prévention et repérage des situations de maltraitance, Contexte professionnel.

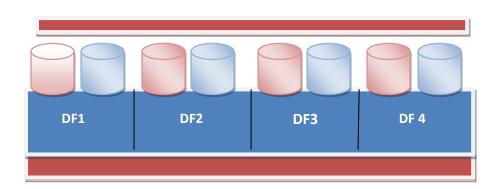
# <u>Domaine de formation 4</u> – Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne – Tronc commun 70 heures

Socialisation et inscription dans la vie citoyenne. Accessibilité. Communication avec la famille et l'entourage. Activités collectives.

Spécialité Accompagnement de la vie à domicile 42 heures : Techniques d'animation adaptées, communication avec les familles, Prévention de l'isolement des personnes Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective 42 heures : Techniques éducatives et projet d'activité. Projet d'animation. Notions d'apprentissage et de pédagogie. Communication avec les familles, prévention de l'isolement

Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 42 heures : Activités inclusives. Notions d'apprentissage et de pédagogie, Communication avec les familles, prévention de l'isolement.

A ces heures s'ajoutent 14h de détermination en début de parcours et 7h d'évaluation.



7 h Epreuves
147 h Ens. de spécialité
domicile ou collectif
357 h Socle commun

14 h Détermination

#### **MODALITES PEDAGOGIQUES**

Travaux pratiques en centre, cours théoriques, analyse et exploitation des phases de stage, méthodes actives et de découverte.

### **ALLEGEMENT ET DISPENSES Nous contacter pour plus d'informations**

DEAES	CAPA SMR	BEPA SAP	CAP PE	BEP CSS ou BEP ASSP	ATMFC	BAPAAT
DF1		Allèg.	Allèg.	Allèg.		
DF2	Allèg.	Dispense		Dispense	Allèg.	
DF3	Allèg.	Dispense	Allèg.	Dispense		
DF4		Allèg.	Allèg.	Allèg.		Dispense

DEAES	DE AF Ass	DE AS	DE	ADVF ou	ADVF ou	CAPA SAP	EFP + CQP
	Familial		AP	ADV après	ADV	et VER	Assistant de
				2016	avant		vie
					2016		
DF1	Allèg.			Allèg.			
DF2		Dispense		Dispense	Allég.	Dispense	Allég.
DF3	Allég.	Allèg.	Allèg.	Dispense	Allég.	Allég.	
DF4				Allèg.	Allég.	Allég	Allég.

Les titulaires des Diplômes d'Etat DEAVS, CAFAD, MC Aide à domicile, AMP, sont titulaires de droit du Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et social avec les spécialités correspondantes. (Décret du 31 janvier 2016).

#### **FINANCEMENTS**

- 16 Places financées par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée pour les demandeurs d'emploi,
- Contrats ou périodes de professionnalisation,
- Autres financements à étudier CIF, CPF, plan de formation.